

DÉLIBÉRATIONS

N° 2021/003/5.3

Feuillet n° 003

Département de la DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT

**Communauté de Communes
du Terrassonnais en Périgord
Noir Thenon Hautefort**

**Pôle des Services Publics
58 Ave Jean Jaurès
24120 TERRASSON-
LAVILLEDIEU**

L'an deux mil vingt et un, le 4 février, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des Fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET, Vice-Président.

Date de convocation : 29 janvier 2021

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	58
Présents	43
Votants :	49
Pour :	49
Contre :	0
Abstention :	0

PRÉSENTS :

Titulaires : Didier CLERJOUX, Dominique DURUY, Josiane LEVISKI, Sylviane GRANDCHAMP, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Jean-Marie CHANQUOI, Patrick GAGNEPAIN, Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jean-Louis PUJOLS, Elodie REBEYROL, Nicolas DJERBI, Roland MOULINIER, Daniel BOUTOT, Daniel BARIL, Jean-Pierre VERDIER, Denis ADAMSKI, Francine BOURRA, Nadine PIERSON, Olivier ROUZIER, Francis AUMETTRE, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Marie-Claire BOULINGUEZ, Bernard DURAND ; Patrick DELAUGEAS, Régine ANGLARD, Bernard BEAUDRY, Dominique BOUSQUET, Jean BOUSQUET, Coralie DAUBISSE, Isabelle DUPUY, Fabien JAUBERT, Claudine LIARSOU, Jean-Yves VERGNE, Jean-Luc BLANCHARD, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND.

Suppléant : Patrick LEFEBVRE représente Gérard MERCIER, Maurice DUBREUIL représente Jacques MIGNOT, Paul AUMETTRE représente Edmond Claude DELPY,

Excusés : Gérard MERCIER, Bernadette MERLIN, Patricia FLAGEAT, Jean-Michel LAGORSE, Sébastien LUNEAU, Claude SAUTIER donne pouvoir à Bertrand CAGNIART, Alexandra DUMAS, Marc CHAPON, Mattia TRENTMONT, Jean-Michel LAGORCE, Frédéric GAUTHIER donne pouvoir à Claudine LIARSOU, Roger LAROUQUIE donne pouvoir à Fabien JAUBERT, Sabine MALARD donne pouvoir à Bernard BEAUDRY, Maud MANIERE donne pouvoir à Isabelle DUPUY, Caroline VIEIRA donne pouvoir à Claudine LIARSOU, Laurent PELLERIN.

SECRÉTAIRE : Mme Josiane LEVISKI

OBJET : Election d'un délégué au SMBI

Monsieur le Président explique que la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort est en représentation substitution pour les communes de Ajat, Azerat, Badefols d'Ans, Bars, Boisseuilh, Chourgnac, Coubjours, Fossemagne, Gabillou, Granges d'Ans, Hautefort, Limeyrat, Montagnac d'Auberoche, Nailhac, Sainte Eulalie d'Ans, Sainte Orse, Sainte Trie, Saint Rabier, Teillots, Temple Laguyon, Thenon et Tourtoirac.

AR PREFECTURE

024-20004150-20210204-DE2021003-DE
Regu le 11/02/2021

Suite au décès de M. Michel Lapouge qui avait été élu comme représentant titulaire de la communauté de communes au conseil syndical du SMBI, il y a lieu de procéder à l'élection de son remplaçant.

Après avis du Bureau communautaire réuni le 28 janvier 2021, Monsieur le Président propose la candidature de M. Stéphane Roudier.

Au vu du contexte sanitaire lié à la pandémie de COVID 19, Monsieur le Président propose à l'assemblée de procéder à une élection au scrutin uninominal à main levée.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** de procéder à une élection au scrutin uninominal à main levée ;
- **ELIT** M. Stéphane ROUDIER comme représentant titulaire de la communauté de communes au conseil syndical du SMBI en remplacement de M. Michel Lapouge.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à faire, dire et signer tout acte en lien avec cette affaire.

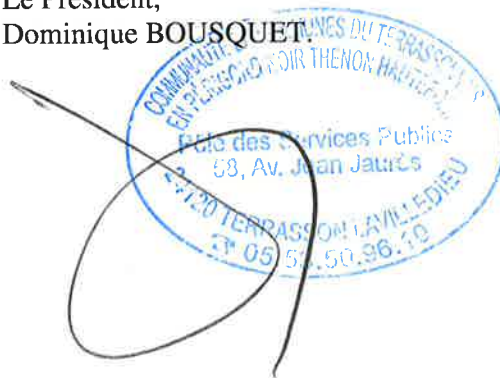
Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,

le 11/02/2021

Le Président,
Dominique BOUSQUET



AR PREFECTURE

024-200041150-20210204-DE2021003-DE
Regu le 11/02/2021